Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20260630-26_06_30_06-DE

CAISSE DES ECOLES
Procès verbal du 30 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente juin à 19 heures 00 minutes, le Bureau de la Caisse des Ecoles de PLENEE-JUGON, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Roland LUCAS, Maire et Président de la Caisse des Ecoles.

Présents (*voix délibératives*) : Roland LUCAS, Hélène DUQUENNE, Marine CHARRA, Elodie OGIER, Colette CORNILLET, Pauline DOUZAMY, Marie-Eve CORMAND, Anne BURLOT.

Absents excusés : Julie MARTINEAU, Adeline RONDEL, L'Inspecteur de l'Education Nationale, Typhaine OLLIVIER ;

Membres	**Voix délibératives**	Voix consultatives
En exercice	**9**	3
Présents	**8**	0
Votants	**8**	-

Date de convocation : le 17 juin 2026

Personnel : Prime de fin d'année 2026

Monsieur Le Président propose aux membres de la Caisse des Écoles d'allouer une prime de fin d'année en 2026 pour un montant de 1 053,00 € pour un temps complet CNRACL et 1 173,00 € pour un temps complet IRCANTEC, cette prime est versée au prorata du temps de travail.
La prime sera versée au non titulaire sur la même base que le RIFSEEP et le Comité des Œuvres Sociales, c'est-à-dire avoir travaillé 3 ans à plus d'un ½ temps sur les 5 derniers années.

La prime sera versée : la moitié au mois de juin et le solde au mois de novembre.

Décision : Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres de la Caisse des Ecoles décident d'allouer une prime de fin d'année 2026 pour un montant de 1 053,00 € pour un temps complet CNRACL et 1 173,00 € pour un temps complet IRCANTEC, cette prime sera versée au prorata du temps de travail.

La prime sera versée au non titulaire sur la même base que le RIFSEEP et le Comité des Œuvres Sociales, c'est-à-dire avoir travaillé 3 ans à plus d'un ½ temps sur les 5 dernières années.

Fait et délibéré à Plénée-Jugon, les jour, mois et an susdits
P.E.C. en Mairie, le 02/07/2026
Date d'envoi en Sous-Préfecture, le : 03/07/2026

Le Président,
Roland LUCAS,
Maire.

MAIRIE DE PLENEE JUGON CAISSE DES ÉCOLES 22640